
**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement
tenue le lundi 4 mars 2019 à 19 h
55, avenue Dupras**

PRÉSENCES :

Mme Manon Barbe, mairesse d'arrondissement
M. Richard Deschamps, M.B.A., conseiller de ville
Mme Lise Zarac, conseillère de ville
Mme Laura-Ann Palestini, conseillère d'arrondissement
Mme Nancy Blanchet, conseillère d'arrondissement
Mme Josée Troilo, conseillère d'arrondissement
M. Serge Declos, conseiller d'arrondissement

AUTRES PRÉSENCES :

M. Benoit G GAUTHIER, Directeur d'arrondissement
Mme Nathalie HADIDA, Secrétaire d'arrondissement
Mme Chantal GAGNON, Secrétaire d'arrondissement substitut

10 - Ouverture de la séance et mot de la mairesse

La présidente déclare la séance ouverte à 19 h .

CA19 20 0078

Adoption de l'ordre du jour de la séance du conseil d'arrondissement

Il est proposé par la conseillère Josée Troilo

appuyé par la conseillère Nancy Blanchet

et résolu :

D'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement tel que livré aux membres du conseil d'arrondissement.

Adoptée à l'unanimité.

10.02

CA19 20 0079**Période de réponses et questions du public**

Madame la mairesse d'arrondissement procède à la période de questions des citoyens, conformément au règlement LAS-0005.

Questions posées par	Sujet de l'intervention	Suivi
M. Natale Dalesio	Stationnement réservé pour handicapés	Comité circulation
Mme Hélène Dufresne	Déneigement	
M. Gino Ciocia	Abris temporaires	
M. Francisco Moreno	Panneaux de signalisation – Centrale/Orchard Centralisation vs déneigement	Travaux publics
M. Yves Daoust	Éclairage de la mairie Bernarches	

10.03

CA19 20 0080**Félicitations au père John Emmett Walsh - membre de l'Ordre du Canada**

Il est proposé par la mairesse Manon Barbe

appuyé par la conseillère Laura-Ann Palestini

et résolu :

Que le conseil offre ses plus sincères félicitations au père John Emmett Walsh qui est devenu membre de l'Ordre du Canada lors d'une cérémonie le 1^{er} février 2019 à Rideau Hall.

Cette distinction souligne son implication bénévole et des réalisations exceptionnelles au sein de la communauté.

Adoptée à l'unanimité.

10.04

CA19 20 0081**Félicitations à Maurizio Jr Mercuri et son entraîneur Maroun Jedidi du Club de natation CALAC**

Il est proposé par le conseiller Serge Declos

appuyé par la mairesse Manon Barbe

et résolu :

Que le conseil offre ses plus sincères félicitations à Maurizio Jr Mercuri, ainsi qu'à l'entraîneur Maroun Jedidi du Club de natation CALAC, pour avoir remporté 4 médailles dont 3 médailles d'or et 1 médaille d'argent, et être le champion canadien à l'épreuve du 50 mètres style libre lors du dernier championnat provincial de natation 11-12 ans à Gatineau qui s'est déroulé du 15 au 17 février 2019.

Adoptée à l'unanimité.

10.05

CA19 20 0082

Condoléances - décès de M. Jean Laurendeau

Il est proposé par le conseiller Richard Deschamps

appuyé par la mairesse Manon Barbe

et résolu :

Que c'est avec un vif regret que les membres du conseil ont appris le décès de monsieur Jean Laurendeau, survenu le 10 février 2019.

Les membres du conseil prient la famille d'agréer l'expression de leurs condoléances les plus sincères et les plus émues.

Adoptée à l'unanimité.

10.06

CA19 20 0083

Condoléances - décès de Mme Elda Babore

Il est proposé par la conseillère Lise Zarac

appuyé par la mairesse Manon Barbe

et résolu :

Que c'est avec un vif regret que les membres du conseil ont appris le décès de madame Elda Babore, survenu le 10 février 2019.

Madame Elda Babore était la mère de monsieur Tony Babore, col bleu pour les travaux publics de l'arrondissement de LaSalle.

Les membres du conseil prient la famille d'agréer l'expression de leurs condoléances les plus sincères et les plus émues.

Adoptée à l'unanimité.

10.07

CA19 20 0084

Condoléances - décès de M. Wilson Brian Beck

Il est proposé par la mairesse Manon Barbe

appuyé par la conseillère Josée Troilo

et résolu :

Que c'est avec un vif regret que les membres du conseil ont appris le décès de monsieur Wilson Brian Beck, survenu le 9 février 2019.

Les membres du conseil prient la famille d'agréer l'expression de leurs condoléances les plus sincères et les plus émues.

Adoptée à l'unanimité.

10.08

CA19 20 0085
Condoléances - décès de M. Bill (Bahig) Haddad

Il est proposé par la conseillère Laura-Ann Palestini

appuyé par la mairesse Manon Barbe

et résolu :

Que c'est avec un vif regret que les membres du conseil ont appris le décès de monsieur Bill (Bahig) Haddad, survenu le 26 février 2019.

Monsieur Bill Haddad était le père de madame Catherine Haddad, conseillère en ressources humaines, à la Division des ressources humaines de l'arrondissement de LaSalle.

Les membres du conseil prient la famille d'agréer l'expression de leurs condoléances les plus sincères et les plus émues.

Adoptée à l'unanimité.

10.09

CA19 20 0086
Approbation du procès-verbal de la séance du 4 février 2019

Il est proposé par la conseillère Josée Troilo

appuyé par la conseillère Nancy Blanchet

et résolu :

D'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement tenue le 4 février 2019.

Adoptée à l'unanimité.

10.10

CA19 20 0087
Amendement au compte rendu du comité consultatif d'urbanisme du 12 décembre 2018

Il est proposé par la conseillère Nancy Blanchet

appuyé par la conseillère Josée Troilo

et résolu :

Mairesse d'arrondissement Secrétaire d'arrondissement

D'accepter l'amendement au compte rendu du comité consultatif d'urbanisme du 12 décembre 2018 déposé au conseil d'arrondissement le 14 janvier 2019.

Adoptée à l'unanimité.

10.11 1192363015

CA19 20 0088

Compte rendu du comité consultatif d'urbanisme du 12 février 2019

Il est proposé par la conseillère Nancy Blanchet

appuyé par la conseillère Josée Troilo

et résolu :

D'accepter le dépôt du compte rendu du comité consultatif d'urbanisme du 12 février 2019.

Adoptée à l'unanimité.

10.12 1192363012

CA19 20 0089

Compte rendu du comité de circulation du 21 janvier 2019

Il est proposé par la conseillère Laura-Ann Palestini

appuyé par la conseillère Lise Zarac

et résolu :

D'accepter le dépôt du compte rendu de la réunion du comité de circulation du 21 janvier 2019.

Adoptée à l'unanimité.

10.13 1197151001

CA19 20 0090

Procès-verbal de corrections

Il est proposé par le conseiller Richard Deschamps

appuyé par le conseiller Serge Declos

et résolu :

De réunir pour adoption les points 10.14 à 10.19.

D'adopter les points 10.14 à 10.19.

Adoptée à l'unanimité.

10.00

CA19 20 0091
Procès-verbal de correction - règlement d'emprunt LAS-0125

Il est proposé par le conseiller Richard Deschamps

appuyé par le conseiller Serge Declos

et résolu :

Que soit déposé le procès-verbal de correction afin de modifier la résolution CA18 20 0592 en ajoutant le dépôt du projet de règlement LAS-0125 autorisant un emprunt de 8 650 000 \$ pour des travaux de réfection du bâtiment dans le quartier culturel 13 Strathyre/Moulin Fleming/parc Stinson dans l'arrondissement de LaSalle.

Adoptée à l'unanimité.

10.14 1186152025

CA19 20 0092
Procès-verbal de correction - règlement d'emprunt LAS-0122

Il est proposé par le conseiller Richard Deschamps

appuyé par le conseiller Serge Declos

et résolu :

Que soit déposé le procès-verbal de correction afin de modifier la résolution CA18 20 0586 en ajoutant le dépôt du projet de règlement LAS-0122 autorisant un emprunt de 2 000 000 \$ pour des travaux de réfection de différents bâtiments dans l'arrondissement de LaSalle.

Adoptée à l'unanimité.

10.15 1186152022

CA19 20 0093
Procès-verbal de correction - règlement d'emprunt LAS-0123

Il est proposé par le conseiller Richard Deschamps

appuyé par le conseiller Serge Declos

et résolu :

Que soit déposé le procès-verbal de correction afin de modifier la résolution CA18 20 0588 en ajoutant le dépôt du projet de règlement LAS-0123 autorisant un emprunt de 2 000 000 \$ pour des travaux de réfection de parcs et de piscines dans l'arrondissement de LaSalle.

Adoptée à l'unanimité.

10.16 1186152023

CA19 20 0094

Procès-verbal de correction - règlement d'emprunt LAS-0124

Il est proposé par le conseiller Richard Deschamps

appuyé par le conseiller Serge Declos

et résolu :

Que soit déposé le procès-verbal de correction afin de modifier la résolution CA18 20 0590 en ajoutant le dépôt du projet de règlement LAS-0124 autorisant un emprunt de 3 000 000 \$ pour des travaux de voirie dans l'arrondissement de LaSalle.

Adoptée à l'unanimité.

10.17 1186152024

CA19 20 0095

Procès-verbal de correction - règlement d'emprunt LAS-0126

Il est proposé par le conseiller Richard Deschamps

appuyé par le conseiller Serge Declos

et résolu :

Que soit déposé le procès-verbal de correction afin de modifier la résolution CA18 20 0594 en ajoutant le dépôt du projet de règlement LAS-0126 autorisant un emprunt de 150 000 \$ pour des travaux de réfection de voirie dans le quartier culturel 13 Strathyre/Moulin Fleming/parc Stinson dans l'arrondissement de LaSalle.

Adoptée à l'unanimité.

10.18 1186152026

CA19 20 0096

Procès-verbal de correction - règlement d'emprunt LAS-0127

Il est proposé par le conseiller Richard Deschamps

appuyé par le conseiller Serge Declos

et résolu :

Que soit déposé le procès-verbal de correction afin de modifier la résolution CA18 20 0596 en ajoutant le dépôt du projet de règlement LAS-0127 autorisant un emprunt de 1 500 000 \$ pour des travaux de réfection du parc dans le quartier culturel 13 Strathyre/Moulin Fleming/parc Stinson dans l'arrondissement de LaSalle.

Adoptée à l'unanimité.

10.19 1186152027

CA19 20 0097
Événement Une Heure pour la Terre - 30 mars 2019

Il est proposé par la conseillère Nancy Blanchet

appuyé par la conseillère Laura-Ann Palestini

et résolu :

De confirmer la participation de l'arrondissement de LaSalle à l'événement « Une heure pour la Terre 2019 », qui se tiendra le 30 mars prochain de 20 h 30 à 21 h 30.

D'inviter les commerces et les résidents de l'arrondissement à s'impliquer activement dans cet événement.

Adoptée à l'unanimité.

15.01 1192365004

CA19 20 0098
Demande à la SCHL - promoteur de la phase 3 d'Apéro condos

Attendu que depuis l'automne 2018, le chantier de construction de la phase 3 du projet Apéro condos, à l'angle du boul. Shevchenko et la rue Jean-Chevalier, a suscité plusieurs désagréments pour les résidents des rues Curé-de-Rossi et Bouvier;

Attendu qu'à la mi-novembre 2018, la Direction de l'aménagement urbain de l'arrondissement a demandé à l'entrepreneur qu'un échéancier soit soumis pour l'enlèvement d'un important amoncellement de terre situé à quelques mètres des résidences de la rue Curé-de-Rossi;

Attendu qu'à la suite de fortes précipitations de pluie le 21 décembre 2018, le Service de sécurité incendie de Montréal (SIM) est intervenu sur les rues Curé-de-Rossi et Bouvier en raison de ruissellement d'eau et de boue provenant du monticule de terre;

Attendu que le 22 décembre 2018 l'arrondissement a mandaté une firme externe de consultant afin d'évaluer l'amoncellement de terre sur le chantier et a soumis au promoteur les recommandations de l'ingénieur afin de corriger la situation;

Attendu que l'arrondissement a mis gratuitement des sacs de sable à la disposition des résidents de la rue Curé-de-Rossi;

Attendu qu'à la suite de multiples tentatives de l'arrondissement à entrer en communication avec l'entrepreneur et considérant son inaction, une mise en demeure a été acheminée à Apéro condos le 9 janvier 2019;

Attendu qu'entre le 22 janvier et le 11 février 2019, une douzaine d'avis d'infraction ont été transmis à l'intention du promoteur et du propriétaire du terrain conformément à l'article 3.1.2 du règlement 2099 et l'article 3.1 du règlement 2191;

Attendu que le ministre de la Famille, des Enfants et du Développement social et ministre responsable de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), monsieur Jean-Yves Duclos, a annoncé le 12 février 2019 le financement de 199 nouveaux logements locatifs abordables à LaSalle sur le terrain de la phase 3 d'Apéro condos;

Il est proposé par la mairesse Manon Barbe

appuyé par le conseiller Richard Deschamps

et résolu :

De demander à la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) d'effectuer des vérifications auprès du promoteur de la phase 3 d'Apéro condos afin de protéger les citoyens qui résident à proximité du chantier visé et de s'assurer que les travaux sont effectués de façon responsable, dans le respect des lois et de la réglementation sans causer de dommage au voisinage.

Adoptée à l'unanimité.

15.02

CA19 20 0099

Dépense additionnelle - fourniture et transport de sel de déglacage

Il est proposé par la conseillère Laura-Ann Palestini

appuyé par la conseillère Lise Zarac

et résolu :

D'autoriser une dépense additionnelle de 120 393 \$, taxes incluses, pour la fourniture et le transport de sel de déglacage des chaussées pour l'hiver 2018 - 2019, au taux unitaire de 114,66 \$, taxes incluses, par tonne métrique pour le contrat accordé à Mines Seleine, une division de K+S Sel Windsor Ltée, selon l'entente d'achat 1302413 négociée par la Direction de l'approvisionnement (appel d'offres 18-17188), majorant ainsi le montant total du contrat de 687 960 \$, taxes incluses à 808 353 \$, taxes incluses.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.01 1196152001

CA19 20 0100**Contrat à MLC Associés Inc - services professionnels - travaux électriques de divers projets**

Il est proposé par la conseillère Josée Troilo

appuyé par le conseiller Richard Deschamps

et résolu :

D'autoriser une dépense maximale de 87 368,24 \$, taxes incluses, comprenant les contingences et tous les frais incidents, le cas échéant, pour des services professionnels pour des travaux d'ingénierie nécessaires pour la préparation des documents d'appel d'offres, la surveillance et le contrôle des travaux électriques de divers projets dans l'arrondissement de LaSalle, comprenant tous les frais accessoires.

D'accorder à MLC Associés Inc., le plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 78 281,88 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres sur invitation 580387.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.02 1197151003

CA19 20 0101**Contrat à Pavages Céka - fourniture et pose de revêtement bitumineux sur différentes rues**

Il est proposé par la conseillère Lise Zarac

appuyé par la conseillère Nancy Blanchet

et résolu :

D'autoriser une dépense maximale de 770 395,84 \$, taxes incluses, comprenant les contingences et tous les frais incidents, le cas échéant, pour des travaux de fourniture et pose de revêtement bitumineux (PRCPR) sur différentes rues dans l'arrondissement de LaSalle, et comprenant également tous les frais accessoires.

D'accorder à l'entreprise Les pavages Céka Inc., le plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 695 648,42 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 580602.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.03 1197151002

CA19 20 0102**Dépense additionnelle - contrat à GHD Consultants - réfection du stationnement de la mairie**

Il est proposé par le conseiller Serge Declos

appuyé par la conseillère Laura-Ann Palestini

et résolu :

Mairesse d'arrondissement Secrétaire d'arrondissement

D'autoriser une dépense additionnelle de 490,97 \$ taxes incluses à GHD Consultants Ltée pour les frais incidents associés aux travaux de réfection du stationnement de la mairie de l'arrondissement de LaSalle (appel d'offres public 540700 - contrat H.V. 18-1766), majorant ainsi le montant des incidences du contrat de 8 000 \$ à 8 490,97 \$, taxes incluses.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.04 1197151004

CA19 20 0103

Contrat à Construction Genfor - renforcement de structure et remplacement de l'ascenseur à la mairie

Il est proposé par la conseillère Lise Zarac

appuyé par la mairesse Manon Barbe

et résolu :

D'autoriser une dépense maximale de 1 878 862,81 \$, taxes incluses, (contrat : 1 708 057,10 \$ + contingences: 170 805,71 \$), pour des travaux de renforcement de la structure et du remplacement de l'ascenseur à la mairie de l'arrondissement de LaSalle, comprenant tous les frais accessoires, le cas échéant.

D'accorder à Construction Genfor Ltée le contrat de l'appel d'offres public n° 570089 à cette fin, au prix de sa soumission, soit au prix total de 1 708 057,10 \$, taxes incluses, conformément au cahier des charges.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.05 1190269003

CA19 20 0104

Addenda à l'entente conclue avec le Centre culturel et communautaire Henri-Lemieux

Il est proposé par le conseiller Richard Deschamps

appuyé par le conseiller Serge Declos

et résolu :

D'autoriser madame Manon Barbe, mairesse d'arrondissement et madame Nathalie Hadida, secrétaire d'arrondissement, à signer l'addenda modifiant l'entente relative au prêt d'installations et de matériel pour l'exploitation du Centre culturel et communautaire Henri-Lemieux et la réalisation de sa programmation annuelle pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2019.

D'imputer cette dépense conformément à l'intervention financière.

Adoptée à l'unanimité.

20.06 1197405003

CA19 20 0105**Convention avec la fabrique de la paroisse St-Télesphore - location de locaux pour les années 2019 à 2021**

Il est proposé par la conseillère Laura-Ann Palestini

appuyé par la conseillère Nancy Blanchet

et résolu :

D'approuver la convention à intervenir entre l'Arrondissement de LaSalle et La Fabrique de la paroisse St-Télesphore pour la location de locaux pour les années 2019 à 2021 pour une somme maximale de 15 810 \$ plus les taxes applicables.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.07 1188157003

CA19 20 0106**Remise aux Amis de la bibliothèque L'Octogone - documents élagués et revenus afférents**

Il est proposé par le conseiller Richard Deschamps

appuyé par la conseillère Lise Zarac

et résolu :

De remettre aux Amis de la bibliothèque L'Octogone de LaSalle les documents élagués et les revenus afférents pour la période de janvier 2019 jusqu'à la relocalisation de la bibliothèque au lieu temporaire désigné pendant les travaux d'agrandissement.

Adoptée à l'unanimité.

20.08 1198262001

CA19 20 0107**Contribution financière - Salon du printemps de l'Association des artistes de LaSalle**

Il est proposé par le conseiller Richard Deschamps

appuyé par la mairesse Manon Barbe

et résolu :

D'autoriser une dépense maximale de 600 \$ pour l'acquisition d'œuvres d'art lors du Salon du printemps de l'Association des artistes de LaSalle qui se tiendra du 25 avril au 11 mai 2019.

De verser une contribution financière de 150 \$, incluant toutes les taxes si applicables, pour l'attribution de trois mentions de 50 \$ chacune aux oeuvres primées lors de cet événement.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.09 1197551006

CA19 20 0108

Permis et contribution aux Kilomaîtres de LaSalle - Course et Marche populaires de LaSalle

Il est proposé par le conseiller Serge Declos

appuyé par le conseiller Richard Deschamps

et résolu :

D'autoriser Les Kilomaîtres de LaSalle à tenir l'événement « Course et Marche populaires de LaSalle » le 24 mars 2019 et autoriser la fermeture des rues touchées.

D'accorder une contribution financière de 3 500 \$ pour la réalisation de l'événement.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.10 1195348004

CA19 20 0109

Contributions financières à 3 organismes - Semaine de l'harmonie interculturelle

Il est proposé par la conseillère Lise Zarac

appuyé par la conseillère Nancy Blanchet

et résolu :

D'accorder les contributions financières suivantes à divers organismes pour les soutenir dans la réalisation d'événements dans le cadre de la « Semaine de l'harmonie interculturelle » du 18 au 24 mars 2019.

2 500 \$	Accueil pour immigrants et réfugiés du Sud-Ouest de Montréal - Centre Prisme
600 \$	Le club Richelieu LaSalle inc.
1 500 \$	La radio communautaire de LaSalle

D'imputer ces dépenses conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.11 1198157003

CA19 20 0110**Contribution financière - nouveaux projets de la Politique de reconnaissance et de soutien des organismes**

Il est proposé par la conseillère Lise Zarac

appuyé par la mairesse Manon Barbe

et résolu :

D'accorder une contribution financière de 550 \$ à Bienvenue à l'immigrant dans le cadre du volet soutien aux nouveaux projets de la Politique de reconnaissance et de soutien des organismes de LaSalle pour la Célébration de la journée internationale de la femme.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.12 1194629003

CA19 20 0111**Convention avec Héritage Laurentien - Éco-quartier**

Il est proposé par la conseillère Nancy Blanchet

appuyé par la conseillère Laura-Ann Palestini

et résolu :

D'accepter la convention intervenue entre Héritage Laurentien et l'Arrondissement de LaSalle pour l'entretien écologique du parc des Rapides et accorder une contribution de 378 000 \$, incluant toutes les taxes si applicables, à cette fin.

D'autoriser madame Manon Barbe, mairesse d'arrondissement, et madame Nathalie Hadida, secrétaire d'arrondissement, ou en cas d'empêchement d'agir, le maire d'arrondissement suppléant et la secrétaire d'arrondissement substitut à signer cette convention.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.13 1197551004

CA19 20 0112**Convention avec la Radio communautaire de LaSalle - prêt de locaux administratifs**

Il est proposé par la conseillère Nancy Blanchet

appuyé par le conseiller Serge Declos

et résolu :

De renouveler la convention intervenue entre La Radio communautaire de LaSalle et la Ville de Montréal pour le prêt de locaux administratifs, selon les mêmes modalités, et ce, pour la période du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2019.

Adoptée à l'unanimité.

20.14 1194629002

CA19 20 0113

Prise en charge des travaux de la piste cyclable sur l'avenue Dollard

Il est proposé par la mairesse Manon Barbe

appuyé par la conseillère Nancy Blanchet

et résolu :

D'offrir, en vertu de l'article 85 alinéa 2 de la Charte de la Ville de Montréal, au Service des infrastructures, de la voirie et des transports (SIVT), de prendre en charge la réalisation des travaux associés à la conception et à la réalisation de la piste cyclable sur l'avenue Dollard entre Salley et De La Vérendrye dans l'arrondissement de LaSalle.

Adoptée à l'unanimité.

30.01 1196152002

CA19 20 0114

Grand Défi de la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys

Il est proposé par le conseiller Serge Declos

appuyé par la conseillère Lise Zarak

et résolu :

D'autoriser la tenue du Grand Défi de la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys le vendredi 12 avril 2019 sur le territoire de l'arrondissement de LaSalle.

Adoptée à l'unanimité.

30.02 1195348005

CA19 20 0115

Ministère des Transports du Québec - Route verte et piste cyclable

Il est proposé par la conseillère Josée Troilo

appuyé par le conseiller Serge Declos

et résolu :

De confirmer au ministère des Transports du Québec que les dépenses d'entretien du tronçon de la Route verte dans l'arrondissement de LaSalle totalisent 158 687 \$ pour l'année 2018.

De confirmer que la piste cyclable du boulevard LaSalle a une longueur de 7,9 kilomètres et que son accès est libre et gratuit.

Adoptée à l'unanimité.

30.03 1195348002

CA19 20 0116
Les Couguars de LaSalle - Tournoi interrégional de LaSalle

Il est proposé par le conseiller Serge Declos

appuyé par le conseiller Richard Deschamps

et résolu :

D'autoriser l'association de hockey Les Couguars de LaSalle à tenir l'événement « Tournoi interrégional de LaSalle » du 23 mars au 7 avril 2019.

D'autoriser l'association de hockey Les Couguars de LaSalle à vendre des boissons alcooliques à cette occasion moyennant l'obtention d'un permis de la Régie des alcools, des courses et des jeux. Les responsables devront s'assurer qu'aucune boisson alcoolique ne soit servie ou vendue à des personnes mineures.

Adoptée à l'unanimité.

30.04 1195348003

CA19 20 0117
Reddition de comptes

Il est proposé par la conseillère Laura-Ann Palestini

appuyé par le conseiller Serge Declos

et résolu :

D'entériner la liste des bons de commande autorisés et la liste des virements budgétaires pour la période du 22 janvier au 20 février 2019, ainsi que la liste des factures non associées à un bon de commande pour janvier 2019.

Adoptée à l'unanimité.

30.05 1193035004

CA19 20 0118

Avis de motion et dépôt d'un projet de règlement - amendement au règlement LAS-0040

Avis de motion est donné par madame la mairesse Manon Barbe de l'adoption à une séance subséquente du conseil d'un règlement modifiant le règlement intérieur du conseil d'arrondissement sur la délégation de pouvoirs aux fonctionnaires et employés et abrogeant le règlement numéro LAS-0004.

Que soit déposé le projet de règlement LAS-0040-5 modifiant le règlement intérieur du conseil d'arrondissement sur la délégation de pouvoirs aux fonctionnaires et employés et abrogeant le règlement numéro LAS-0004.

40.01 1192365005

CA19 20 0119

Adoption du règlement LAS-0129 - droit de visite et d'inspection

Attendu que l'avis de motion a été donné à la séance ordinaire du 4 février 2019 ainsi que le dépôt et la présentation du projet de règlement;

Il est proposé par le conseiller Serge Declos

appuyé par la conseillère Nancy Blanchet

et résolu :

D'adopter le règlement LAS-0129 intitulé « Règlement concernant le droit de visite et d'inspection ».

Adoptée à l'unanimité.

40.02 1192365002

CA19 20 0120

P.P.C.M.O.I. - occupation à des fins d'institution d'enseignement d'un bâtiment sur le boul. Newman

Considérant la procédure régissant l'approbation d'un projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble prévue à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, L.R.Q., c A-19.1;

Considérant le règlement no LAS-0041 sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble de l'arrondissement de LaSalle adopté le 18 décembre 2008 (CA08 20 0508);

Il est proposé par la conseillère Nancy Blanchet

appuyé par la conseillère Josée Troilo

et résolu :

D'adopter, en vertu du règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble n° LAS-0041, le projet de résolution (PP-15) visant à autoriser, sur le lot

n° 1 724 954 (boulevard Newman), malgré les dispositions de la grille des usages et normes de la zone C10-01 et des articles 3.5.1, 3.5.4.1, 5.3.3, 5.3.4.a), 5.3.6, 5.3.7.i), 6.2.5.1, 6.4.1.29, 6.4.3.1 et 6.4.3.2 du règlement de zonage n° 2098, l'occupation de la totalité ou d'une partie du bâtiment à des fins d'institution d'enseignement de niveau secondaire, collégial ou une combinaison des deux.

Le préambule fait partie intégrante de la présente résolution.

SECTION I – TERRITOIRE D'APPLICATION

1. La présente résolution s'applique au lot n° 1 724 954, situé sur le boulevard Newman.
2. En cas de modification cadastrale, le territoire visé à l'article précédent continuera d'être assujéti aux dispositions de la présente résolution.

SECTION II – AUTORISATION

3. Malgré les dispositions applicables au lot n° 1 724 954, l'occupation à des fins d'institution d'enseignement de niveau secondaire, collégial ou une combinaison des deux est autorisée aux conditions spécifiées dans la présente résolution.

À ces fins, il est permis de déroger aux articles 3.5.1, 3.5.4.1, 5.3.3, 5.3.4.a), 5.3.6, 5.3.7.i), 6.2.5.1, 6.4.1.29, 6.4.3.1 et 6.4.3.2 du règlement de zonage n° 2098 de l'arrondissement de LaSalle et le plan joint en annexe « A » de la présente résolution est reconnu conforme.

À ces fins, la demande de permis pour l'implantation de l'institution d'enseignement n'est pas soumise à l'approbation de P.I.I.A., puisqu'aucune modification à l'apparence extérieure du bâtiment ne sera effectuée.

SECTION III – USAGES, CONSTRUCTIONS ET AMÉNAGEMENTS

4. Outre les usages déjà prescrits à la réglementation, le bâtiment situé sur le lot n° 1 724 954, peut être occupé en totalité ou en partie par une institution d'enseignement de niveau secondaire, collégial ou une combinaison des deux.

SECTION IV – STATIONNEMENTS

5. L'aménagement du stationnement doit être conforme au plan joint en annexe « A » de la présente résolution.

SECTION V – DÉLAI DE RÉALISATION

6. Les travaux autorisés par la présente résolution doivent commencer dans les soixante (60) mois suivant l'entrée en vigueur de la présente résolution. Si ce délai n'est pas respecté, l'autorisation qui fait l'objet de la présente résolution sera caduque et sans effet.

SECTION VI – DISPOSITIONS PÉNALES

7. Toute personne qui occupe ou utilise une partie du territoire visé à l'article 1, en autorise l'occupation ou l'utilisation, ou érige ou permet l'érection d'une construction, en contravention à l'une des dispositions de la présente résolution commet une infraction et est passible de la pénalité prévue à l'article 7.
8. Quiconque contrevient à la présente résolution commet une infraction et est passible :
 - a) S'il s'agit d'une personne physique :

Pour une première infraction, d'une amende de 100 \$ à 1 000 \$
Pour une deuxième infraction, d'une amende de 500 \$ à 1 500 \$
Pour toute infraction subséquente, d'une amende de 1 000 \$ à 2 000 \$

b) S'il s'agit d'une personne morale :

Pour une première infraction, d'une amende de 300 \$ à 2 000 \$
Pour une deuxième infraction, d'une amende de 1 200 \$ à 2 000 \$
Pour toute infraction subséquente, d'une amende de 2 000 \$ à 4 000 \$

SECTION VII – ANNEXES

Annexe « A »

Plan d'aménagement du stationnement

SECTION VIII – ENTRÉE EN VIGUEUR

9. La présente résolution entre en vigueur conformément à la loi.

Adoptée à l'unanimité.

40.03 1192363010

CA19 20 0121

Dérogation mineure - stationnement - plantation et abri à vélos au 13 avenue Strathyre

Il est proposé par la conseillère Nancy Blanchet

appuyé par la conseillère Josée Troilo

et résolu :

D'accorder une dérogation mineure au bâtiment situé au 13, avenue Strathyre (AG3001153905), afin de permettre :

1. Le réaménagement du stationnement en tenant compte des cases disponibles sur le site du moulin Fleming, alors que selon le règlement de zonage n° 2098, article 5.3.5, les cases de stationnement doivent être situées sur le même terrain que l'usage desservi.
2. L'aménagement d'une entrée charretière de quatre (4) mètres de largeur, alors que selon le règlement de zonage n° 2098, article 5.3.7.h), une entrée charretière servant seulement, soit pour l'entrée soit pour la sortie des véhicules automobiles, doit avoir une largeur minimale de six (6) mètres.
3. L'aménagement d'un espace de stationnement extérieur de plus de vingt (20) cases, alors que selon le règlement de zonage n° 2098, articles 5.3.7.2.a),b),b)i et b)ii), un minimum de quinze pour cent (15%) de la superficie totale de l'espace de stationnement doit faire l'objet d'un aménagement paysager végétal contenant des baies paysagères aménagées et une canopée d'arbres couvrant, à leur maturité, un minimum de vingt pour cent (20%) de l'espace de stationnement.
4. Lors de l'agrandissement d'un bâtiment, de ne pas planter d'arbres en cour avant, alors que selon le règlement de zonage n° 2098, article 5.5.1.1, un (1) arbre est exigé à tous les cinq (5) mètres.

5. La construction d'un abri à vélos de vingt-quatre (24) places, alors que selon le règlement de zonage n° 2098, article 6.4.1, ce dernier n'est pas autorisé dans les marges et les cours.
6. Lors de l'aménagement extérieur des espaces libres en cour avant, de ne pas planter d'arbres en alignement dans une bande de trois (3) mètres de la ligne avant du terrain, alors que selon le règlement de zonage n° 2098, article 6.4.5.1.1, un (1) arbre est exigé par dix (10) mètres de frontage.
7. Lors de l'aménagement extérieur des espaces libres en cours latérales et arrière, de ne pas aménager un espace minimal d'un virgule cinq (1,5) mètre de façon gazonnée ou paysagère le long des lignes latérales et arrière de terrain, alors que selon le règlement de zonage n° 2098, article 6.4.5.1.2, un espace minimal d'un virgule cinq (1,5) mètre le long des lignes latérales et arrière de terrain doit être gazonné ou paysager.

Adoptée à l'unanimité.

40.04 1192363023

CA19 20 0122

Dérogation mineure - perron et avant-toit aux 156-160 rue Centrale

Il est proposé par la conseillère Nancy Blanchet

appuyé par la conseillère Josée Troilo

et résolu :

Le conseil a étudié la recommandation du comité consultatif d'urbanisme quant au projet soumis pour le bâtiment trifamilial sis au 156-160, rue Centrale (TR3001469767).

Bien que le perron et l'avant-toit proposés par le requérant soient dérogatoires à la réglementation en vigueur, un perron et un avant-toit étaient construits à cet endroit depuis plusieurs années sans occasionner d'inconvénients. La cour latérale étant très large, cet aménagement permettra au requérant de profiter de sa propriété. De plus, le voisin qui pourrait être concerné a soumis une lettre à la Ville précisant qu'il n'avait aucune objection au projet.

Pour ces motifs, le conseil approuve les documents soumis en vertu des dispositions du règlement de zonage n° 2098 concernant l'empiètement du perron et de son avant-toit pour le bâtiment situé au 156-160, rue Centrale.

Adoptée à l'unanimité.

40.05 1192363013

CA19 20 0123

Plan d'implantation et d'intégration architecturale

Il est proposé par la conseillère Nancy Blanchet

appuyé par la conseillère Josée Troilo

et résolu :

De réunir pour adoption les points 40.06 à 40.13.

D'adopter les points 40.06 à 40.13.

Adoptée à l'unanimité.

CA19 20 0124

P.I.I.A. - construction d'un bâtiment unifamilial au 1830 rue du Bois-des-Caryers

Il est proposé par la conseillère Nancy Blanchet

appuyé par la conseillère Josée Troilo

et résolu :

D'approuver, en vue de l'émission d'un permis de construction (CO3001482219), les documents soumis en vertu des dispositions du règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale numéro LAS-0014, en vue de permettre la construction d'un bâtiment unifamilial situé au 1830, rue du Bois-des-Caryers.

Adoptée à l'unanimité.

40.06 1192363017

CA19 20 0125

P.I.I.A. - construction d'un bâtiment unifamilial au 1832 rue du Bois-des-Caryers

Il est proposé par la conseillère Nancy Blanchet

appuyé par la conseillère Josée Troilo

et résolu :

D'approuver, en vue de l'émission d'un permis de construction (CO3001482226), les documents soumis en vertu des dispositions du règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale numéro LAS-0014, en vue de permettre la construction d'un bâtiment unifamilial situé au 1832, rue du Bois-des-Caryers.

Adoptée à l'unanimité.

40.07 1192363018

CA19 20 0126

P.I.I.A. - construction d'un bâtiment unifamilial au 1834 rue du Bois-des-Caryers

Il est proposé par la conseillère Nancy Blanchet

appuyé par la conseillère Josée Troilo

et résolu :

D'approuver, en vue de l'émission d'un permis de construction (CO3001482228), les documents soumis en vertu des dispositions du règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale numéro LAS-0014, en vue de permettre la construction d'un bâtiment unifamilial situé au 1834, rue du Bois-des-Caryers.

Adoptée à l'unanimité.

40.08 1192363019

CA19 20 0127

P.I.I.A. - ajout d'une ouverture sur un bâtiment commercial au 9170 rue Airlie

Il est proposé par la conseillère Nancy Blanchet

appuyé par la conseillère Josée Troilo

et résolu :

D'approuver, en vue de l'émission d'un permis de transformation (TR3001500700), les documents soumis en vertu des dispositions du règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale numéro LAS-0014, afin de permettre l'ajout d'une ouverture sur un bâtiment commercial situé au 9170, rue Airlie.

Adoptée à l'unanimité.

40.09 1192363022

CA19 20 0128

P.I.I.A. - changement du revêtement d'une habitation aux 20-22 avenue Bélanger

Il est proposé par la conseillère Nancy Blanchet

appuyé par la conseillère Josée Troilo

et résolu :

D'approuver, en vue de l'émission d'un permis de transformation (TR3001497994), les documents soumis en vertu des dispositions du règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale numéro LAS-0014, en vue de permettre le changement de revêtement d'une habitation unifamiliale située aux 20 et 22, avenue Bélanger.

Adoptée à l'unanimité.

40.10 1192363021

CA19 20 0129

P.I.I.A. - transformation du bâtiment au 13 avenue Strathyre

Il est proposé par la conseillère Nancy Blanchet

appuyé par la conseillère Josée Troilo

et résolu :

D'approuver, en vue de l'émission d'un permis de construction (3001153905), les documents soumis en vertu des dispositions du règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale numéro LAS-0014, afin de permettre la transformation du bâtiment situé au 13, avenue Strathyre.

Adoptée à l'unanimité.

40.11 1192363024

CA19 20 0130

P.I.I.A. - modification des façades d'un commerce au 6877 boul. Newman

Il est proposé par la conseillère Nancy Blanchet

appuyé par la conseillère Josée Troilo

et résolu :

D'approuver, en vue de l'émission d'un permis de transformation (TR3001489425), les documents soumis en vertu des dispositions du règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale numéro LAS-0014, afin de modifier les façades d'un commerce situé au 6877, boul. Newman, à la condition de conserver la couleur de crépi beige plutôt que la couleur jaune.

Adoptée à l'unanimité.

40.12 1192363020

CA19 20 0131

P.I.I.A. - modification partielle du revêtement de la façade au 1016 - 34e Avenue

Il est proposé par la conseillère Nancy Blanchet

appuyé par la conseillère Josée Troilo

et résolu :

D'approuver, en vue de l'émission d'un permis de transformation (TR3001488737), les documents soumis en vertu des dispositions du règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale numéro LAS-0014, en vue de permettre la modification partielle du revêtement de la façade principale d'une habitation unifamiliale située au 1016, 34^e Avenue, à la condition de conserver la pierre existante sous la fenêtre principale.

Adoptée à l'unanimité.

40.13 1192363016

CA19 20 0132

Certificats d'occupation du domaine public - janvier 2019

Il est proposé par la conseillère Lise Zarak

appuyé par la conseillère Laura-Ann Palestini

et résolu :

D'entériner la délivrance des certificats d'occupation du domaine public par la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises pour le mois de janvier 2019 (selon la liste jointe au sommaire décisionnel).

Adoptée à l'unanimité.

40.14 1192363011

CA19 20 0133

Décisions déléguées soumises par la division des ressources humaines

Il est proposé par la conseillère Lise Zarac

appuyé par la conseillère Laura-Ann Palestini

et résolu :

D'entériner les décisions déléguées soumises par la division des ressources humaines de la Direction d'arrondissement.

Adoptée à l'unanimité.

50.01 1196456003

Dépôt de documents - rapports mensuels de l'Aménagement urbain

CA19 20 0134

Suite de la période de questions

Les points de l'ordre du jour étant épuisés, il y a reprise de la période de questions.

Questions posées par	Sujet de l'intervention	Suivi
Mme Sonja Susnjar	TOD et consultation publique	

CA19 20 0135

Levée de la séance

Il est proposé par la mairesse Manon Barbe

appuyé par la conseillère Lise Zarac

et résolu :

De lever la séance du conseil à 20 h 02.

Adoptée à l'unanimité.

Manon BARBE
Mairesse d'arrondissement

Nathalie HADIDA
Secrétaire d'arrondissement

Tous et chacun des règlements et résolutions ci-dessus relatés sont approuvés.

Manon BARBE
Mairesse d'arrondissement

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 1^{er} avril 2019.